

## Arrêté du Président de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ; Vu les statuts de l'université du Havre ; Vu le règlement intérieur de l'université du Havre ; Vu la délibération 2672-2024-POL G du conseil d'administration du 17/10/2024 Vu la lettre de démission de Mme Morgane CHEVÉ de ses fonctions de doyen de la FAI, en date du 17/10/2024

Arrêté n°2686/2024/ELEC Domaine : Elections et désignations Le Président de l'université Le Havre Normandie le 17/10/2024 arrête :

Le futur doyen de la faculté des affaires internationales, successeur de Mme CHEVÉ, entrera en fonction le 5 décembre prochain, à la suite des élections prévues le 21 novembre 2024.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie nomme donc Madame Morgane CHEVÉ administratrice provisoire de la Faculté des Affaires Internationales, entre le 18 octobre 2024 et le 5 décembre 2024 afin d'assurer la direction de cette UFR dans cette période de transition.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie, M. Pedro LAGES DOS SANTOS

05/11/2024